

Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, 535 p.

Roch Denis

Les États-Unis

Number 16, automne 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040642ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040642ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (print)

1918-6584 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Denis, R. (1989). Review of [Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, 535 p.] *Politique*,(16), 144–148. <https://doi.org/10.7202/040642ar>

Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, 535 p.

Après la réédition, en 1984, de l'Histoire du mouvement ouvrier au Québec préparée par une équipe de collaborateurs réunis par la CSN et la CEQ et la publication par la FTQ d'une première tranche de sa propre histoire en 1988, l'historien Jacques Rouillard présentait au début de 1989 sa propre synthèse sur l'histoire du syndicalisme québécois.

L'initiative mérite d'être saluée, car mise à part les réalisations des centrales syndicales, il n'existait, à ce jour, que la contribution déjà ancienne de Charles Lipton sur le syndicalisme canadien et québécois de 1827 à 1959.

L'ouvrage de Rouillard se divise en six chapitres dont les cinq premiers correspondent à autant de périodes historiques: 1) Naissance du syndicalisme, de 1818 à 1896, 2) Expansion et conflits, de 1897 à 1929, 3) Crise économique et réalignement syndical, de 1930 à 1940, 4) L'institutionnalisation du syndicalisme, de 1941 à 1960 et, 5) La radicalisation, de 1960 à 1985. Le sixième chapitre, intitulé L'État, patron et législateur, traite des grandes rondes de négociations du secteur public depuis le milieu des années '60 ainsi que des grèves et conflits les plus importants qui ont marqué la vie socio-politique du Québec jusqu'à la défaite électorale du Parti québécois en 1985.

L'auteur tient à préciser que son étude n'est pas une histoire du mouvement ouvrier ou de la classe ouvrière, mais de ce qu'il appelle «l'institution syndicale». En fait, même en centrant son attention sur l'évolution des grandes centrales, il fournit des matériaux essentiels à toute étude du mouvement ouvrier et de la classe ouvrière puisque c'est à travers ses organisations que celle-ci

se constitue en classe. Mais Rouillard note que les recherches touchant les syndicats locaux, les fédérations professionnelles, l'évolution des conditions de travail des salariés et des milieux de travail sont encore trop fragmentaires pour permettre une synthèse complète sur l'histoire de la classe ouvrière au Québec.

L'ouvrage de 535 pages accorde aux dernières décennies (1960-1985) un traitement beaucoup plus élaboré que celui consacré aux 140 années antérieures. Cela est-il dû à la faiblesse des sources provenant de ces années comparativement à la relative abondance des matériaux disponibles et accessibles au cours de la dernière période? On serait porté à le croire, mais l'auteur indique que l'ampleur donnée aux dernières décennies s'explique par le fait qu'elles furent particulièrement fertiles en événements.

Nul ne contestera l'importance de la période récente. Mais, à notre avis, l'intérêt du livre de Rouillard réside d'abord dans les pages qu'il consacre au développement du syndicalisme et des luttes ouvrières jusqu'à la deuxième guerre mondiale, ne serait-ce que parce que les quarante dernières années sont mieux connues et ont fait l'objet d'un plus grand nombre de travaux.

Depuis la formation des premières coalitions ouvrières jusqu'à la lutte pour la journée de 9 heures, qui débouche en 1872, sur une première grande conquête, — l'abrogation des dispositions juridiques qui niaient le droit d'association, l'historien consigne une masse de faits qui forment la trame même du mouvement des salariés. Nous entrons dans le XX<sup>e</sup> siècle, pour assister au développement de la «conscience politique» des travailleurs organisés et à leurs premières tentatives pour s'organiser en parti et présenter des candidats qui représentent leurs intérêts face aux politiciens capitalistes.

Deux choses, en particulier, ressortent de l'analyse. D'abord le rôle décisif et tout à fait prédominant de la classe ouvrière dans tout progrès social. Les faits sont têtus: que ce soit par rapport aux lois de sécurité sociale, ou sur le plan de la démocratie économique et politique, les revendications et les luttes des travailleurs sont un puissant moteur du changement. Mis en mouvement par leurs besoins matériels, ils sont à l'avant-garde des combats démocratiques. Et Rouillard de souligner que le reproche souvent

adressé aux syndicats et aux syndiqués de ne se préoccuper que des intérêts de leurs membres est démenti par l'histoire.

Autre point qui frappe et qui en surprendra peut-être certains: le rôle de l'Église. À partir des faits qu'il relate, et sans aucune conjecture, l'historien met en pièces — espérons que c'est une bonne fois pour toutes — cette idée voulant que la hiérarchie catholique ait «accompagné» le progrès, ou encore qu'elle ait été simplement un reflet de son époque, c'est-à-dire conservatrice à une époque de conservation... Rouillard le montre: ce sont les évêques qui s'opposent farouchement à la création d'une bibliothèque municipale pour empêcher la diffusion des idées alors que les syndicats y sont favorables depuis longtemps... Ce sont les évêques qui militent avec acharnement contre l'instruction obligatoire et la gratuité scolaire alors que les syndicats comptent parmi les forces les plus actives pour la réalisation de cette conquête démocratique. L'Église est un obstacle majeur du syndicalisme: elle crée ses propres fractions dans les rangs ouvriers, mais l'auteur souligne qu'en 1930, après nombre d'années d'efforts intensifs, les syndicats catholiques vivent et ne se maintiennent en région que grâce au support de l'Église... En 1951, l'archevêque de Montréal, monseigneur Paul-Émile Léger, dirige le combat contre la syndicalisation des instituteurs et donne son appui à une association de boutique contre l'Alliance des professeurs de Montréal. Pourtant, malgré cette offensive permanente de domination des travailleurs de la part de l'Église, Rouillard démontre que les salariés organisés dans les syndicats catholiques tenteront d'utiliser ce cadre pour défendre leurs intérêts contre les buts mêmes et l'idéologie ayant présidé à sa fondation. Contradiction entre le discours officiel et les pratiques qui se répercuteront aussi parfois au sein même des organisations, les syndiqués se montrant plus déterminés que leurs dirigeants.

Ce sont là des acquis indéniables de l'étude de Rouillard et l'espace nous manque pour en souligner d'autres, comme les pages qu'il consacre à l'action politique (à propos de laquelle cependant, nous ne partageons pas toujours son interprétation), ou aux législations marquantes, aux grèves ou aux relations entre les centrales syndicales.

De façon générale, l'orientation analytique de l'auteur nous a semblé hésiter entre deux pôles: d'une part, l'affirmation du rôle déterminant de la classe ouvrière organisée dans le processus du changement social, d'autre part, l'idée selon laquelle, sans le concours des législateurs, le syndicalisme n'aurait pu connaître l'expansion qu'il a connu. En d'autres termes, Rouillard ne semble pas partager le mot d'ordre qui fut un jour défendu par la CSN: «Ne comptons que sur nos propres moyens!» Il constate, à propos des législations du travail, qu'elles ont souvent fourni un point d'appui aux salariés, comme en 1944, ou en 1964... pour de nouvelles avancées. Cela est incontestable. Mais là où l'auteur y voit la preuve d'une certaine convergence entre les intérêts du travail et l'action des élites, il présente pourtant nombre de données qui montrent que ces législations n'ont pas été octroyées par en haut, mais ont été conquises par en bas. Ainsi, avant d'avoir été des «réformes», ces lois ont été des «conquêtes», comme celle non voulue mais concédée finalement du droit de négocier et de faire grève pour tous les salariés du secteur public par le gouvernement libéral de Jean Lesage, en 1965. Ces gains sociaux transcrits en législations apparaissent essentiellement comme le produit d'un rapport de forces contradictoires, et non comme le résultat de l'action d'un «groupe de pression» (les syndicats) qui aurait favorisé ou accéléré l'appui d'autres forces aux intérêts convergents, celles des «nouvelles» élites politiques ou intellectuelles.

Le livre de Jacques Rouillard présente parfois certains traits répétitifs qui sont visiblement dus à la méthode utilisée pour classer et présenter l'ensemble de la matière. À certains moments, le lecteur a l'impression de revenir à des faits qui ont déjà été étudiés dans une section antérieure. Pour les mêmes raisons, liées à la construction du plan, il est difficile, à la fin de l'ouvrage, de se voir ramener à l'Union nationale en 1966, ou sur la scène fédérale au milieu des années 60, après avoir suivi l'auteur dans l'analyse de la crise sociale des années 1982-1983, sous le gouvernement du Parti québécois. On se demande aussi pourquoi, à propos de la Commission des relations ouvrières (CRO), l'ouvrage traite soudainement «du CRO» (p. 277) alors qu'il la désigne partout

ailleurs et justement comme «la CRO». Et que dire de cette photo datée du **21 mai 1975**, où l'on voit des grévistes de la United Aircraft en manteau de fourrure... ? Bizarre!

Indépendamment de ces remarques sur la forme, l'ouvrage constitue un apport à la connaissance de l'histoire du syndicalisme québécois. Comme synthèse, il ne fait pas de doute qu'il comble une lacune. Très accessible, il saura intéresser le grand public, tout comme il devrait fournir aux chercheurs et aux étudiants un instrument de base pour leurs travaux. C'est sans hésitation qu'il faut en recommander la lecture.

Roch Denis  
Université du Québec à Montréal